

Vous venez de trouver une règle mise en ligne par un collectionneur qui, depuis 1998, partage sa collection de jeux de société et sa passion sur Internet.

Imaginez que vous puissiez accéder, jour et nuit, à cette collection, que vous puissiez ouvrir et utiliser tous ces jeux.

Ce rêve est devenu réalité.

Chantal et François vous accueillent à Sologny (Saône-et-Loire), au cœur du Val Lamartinien, entre Mâcon et Cluny, à 1h de Lyon ou Châlon-sur-Saône, 1h30 de Roanne ou Dijon, 2h de Genève, Grenoble ou Annecy et 4h de Paris (2h en TGV).

L'Escale à jeux est un gîte ludique, réunissant un meublé de tourisme *** pour 6 à 15 personnes et une ludothèque de plus de 7 000 jeux de société. Au total, 260 m² pour jouer, ripailler et dormir.

<http://escaleajeux.fr> – 09 72 30 41 42 – francois.haffner@gmail.com

**ESCALE À JEUX**





Règle du jeu

But du jeu

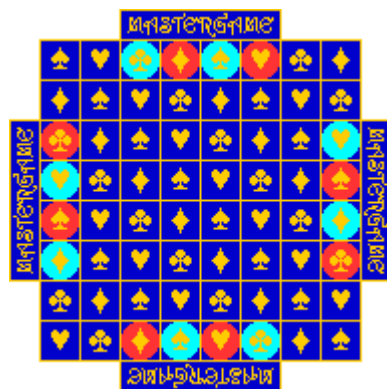
Former une ligne de quatre pions se touchant verticalement, horizontalement ou en diagonale.

Contenu

1 plateau avec quatre aires de départ composées de 4 cases.
8 pièces rouges
8 pièces bleues

Mise en place

Chaque joueur place ses 8 pièces (2 de chaque symbole) sur le plateau de jeu comme indiqué ci-dessous :



Les pions recouvrent des cases de départ de même symbole.

Le jeu

Le premier joueur est désigné. il déplace un de ses pions d'une case dans n'importe quelle direction, orthogonale ou diagonale.

Une pièce ne peut jamais être déplacée sur une case portant le même symbole.

Le deuxième joueur agit de même. Les joueurs déplacent ensuite un de leurs pions à tour de rôle. Le premier joueur réalisant un alignement continu, orthogonal ou diagonal, de 4 de ses pièces gagne la partie.

Attention : un pion qui n'a jamais été déplacé, et se trouve donc sur une case de même symbole, ne peut pas faire partie d'un alignement gagnant.